



Conseils Financiers

Membre de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine



Finances Sélection

Olivier Le Roux
Conseiller financier libéral

Adhérents à la **Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine**

8, rue de la Varenne 72200 Le Bailleul

Tél. 06 37 25 73 76

www.financesselection.fr

Adresse de messagerie : le-rouxolivier@orange.fr

Eurl au capital de 7648 euros

RCS Le Mans 439 763 913 00027

Document d'entrée en relation

Finances Sélection

Conseil en gestion de patrimoine

Adhérent de la Chambre nationale des conseils en gestion patrimoine

EURL au capital social de 7648 euros,

Immatriculée au RCS du Mans sous le numéro 439 763 913

Dont le siège social est situé 8, rue de la Varenne 72200 Le Bailleul.

Tél : 06 37 25 73 76, Courriel : le-rouxolivier@orange.fr , site internet : www.financesselection.fr

Activités réglementées

Finances Sélection est immatriculé au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance sous le numéro 07002071 (qui peut être consulté sur le site www.orias.fr) et exerce les activités réglementées suivantes :

1) Conseil en investissements financiers

- Conseiller en investissements financiers (CIF) adhérent de la Chambre nationale des conseils en gestion de patrimoine, association agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les conseils donnés en matière de conseil en investissements financiers sont rendus de manière non-indépendante et reposent sur une analyse large des différents types d'instruments financiers et la rémunération se fait par honoraires ou par commissions sur les instruments financiers.

- Etablissements promoteurs de produits mentionnés au 1° de l'article L.341-3 du code monétaire et financier (notamment établissements de crédit, établissements de paiement, entreprises d'assurance et sociétés de gestion d'organismes de placement collectif) avec lesquels le CIF entretient une relation significative de nature capitalistique ou commerciale : il n'y a aucune relation capitalistique entre Finances Sélection et ses partenaires. Principaux partenaires commerciaux : Sofidy, UNEP, Axa (Théma), Intencial, MMA Expertise Patrimoine, UAF Life Patrimoine.

2) Démarchage bancaire et financier

- Identité du ou des mandants pour lesquels le professionnel exerce une activité de démarchage : 123 investment managers, Nextstage Asset Managers, Urban Investissement, Périol asset management et Sofidy.

3) Courtier en assurance dans la catégorie « b »

- Courtier en assurance positionné dans la catégorie « b » n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et qui propose un service de recommandation personnalisée, en expliquant au client pourquoi, parmi plusieurs contrats ou plusieurs options au sein d'un contrat, un ou plusieurs contrats ou options correspondent le mieux à ses exigences et à ses besoins.

- Entreprises d'assurance avec lesquelles le courtier peut travailler et travaille : Axa Théma, Cardif, Intencial-Apicil, MMA Expertise Patrimoine, UAF Life Patrimoine, UNEP.

- Entreprises avec lesquelles il existe un lien financier (si le courtier détient une participation directe ou indirecte égale ou > à 10 % des droits de vote ou du capital d'une entreprise d'assurance ou si une entreprise

d'assurance détient une participation directe ou indirecte > à 10 % des droits de vote ou du capital du courtier) : néant.

Information sur la prise en compte des facteurs de durabilité

Les facteurs de durabilité pris en compte dans le processus de sélection des instruments financiers sont les suivants : les questions environnementales, sociales et de personnel, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Information sur les modes de communication

Dans le cadre de notre relation contractuelle, je pourrai communiquer par courrier postal. L'utilisation d'un autre moyen de télécommunication fera l'objet d'un accord préalable de votre part.

Protection des données personnelles

Dans le cadre de nos relations professionnelles, je suis amené à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant.

Les données personnelles que vous me transmettez dans le cadre de mon activité et des services que je vous propose sont collectées et traitées par moi-même uniquement, en qualité de responsable de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la protection des données personnelles (RGPD).

Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement).

Concernant vos proches, je vous remercie de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles.

Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.

Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et de limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez me contacter à l'adresse électronique suivante : le-rouxolivier@orange.fr

Si vous estimez, après m'avoir contacté, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par courrier postal.

Assurance professionnelle

Assurance en responsabilité civile professionnelle et garantie financière : MMA IARD, 160 rue Henri Champion - 72030 Le Mans cedex 9.

Litiges

En cas de litige ou de réclamation, les parties s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable.

Vous pouvez adresser une réclamation à votre conseiller habituel qui disposera de 10 jours pour en accuser réception, puis de 2 mois à compter de sa réception pour y répondre.

Vous pouvez en second lieu saisir gratuitement un médiateur de la consommation, deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite et au plus tard dans un délai d'un an :

- Pour le conseil en investissements financiers : Le Médiateur de l'AMF, Madame Marielle COHEN-BRANCHE, 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02 ou <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur> ;
- Pour les autres activités : Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), service médiation de la consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 Paris ou <https://www.cmap.fr/consommateurs/>

Autorités de tutelle

Au titre de l'activité de conseil en investissement financier : Autorité des marchés financiers (AMF) – 17 place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02.

Au titre de l'activité d'intermédiaire en assurance et d'intermédiaire en opérations de banque et service de paiement : Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) – 4 place de Budapest - CS 92459 – 75436 Paris cedex 09.

Je soussigné(e) atteste avoir pris connaissance du présent document d'entrée en relation, établi en deux exemplaires, dont un m'est destiné.

Fait à le

Signature de la cliente / du client :